

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **3 mars 2014**, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents les conseillers : Robert Bélisle, Douglas Beard, Simon Lauzière, Christian Girardin, Maxime Proulx et Jean-François De Plaen.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Thérèse Francoeur.

Est également présente Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-03-055

Il est proposé par le conseiller ROBERT BELISLE
Appuyé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il apparaît ci-dessous.

ORDRE DU JOUR
3 MARS 2014, 19 H 30

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2014**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **TRÉSORERIE**
 - 5.1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour le mois de février 2014
 - 5.2 Élu municipal : remboursement frais déplacement
 - 5.3 Sécurité du Québec : politique en matière de sécurité routière 2013-2020
 - 5.4 Réseau Biblio : soirée d'information
 - 5.5 Les Fleurons du Québec : adhésion 2014, 2015 et 2016
 - 5.6 Association Paralysie Cérébrale : campagne de financement
6. **DOSSIERS EN COURS**
 - 6.1 Vente pour taxes
 - 6.2 Tonte gazon
 - 6.3 Carrières-sablières : gérer les redevances
 - 6.4 Centre Eugène-Caillé : système d'alarme-incendie-téléphone
 - 6.5 Cablovision Warwick : interférence
 - 6.6 Parc Lionel-Girardin
 - 6.7 Presbytère : consultation
7. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - 7.1 Embauche pompier
 - 7.2 Fauchage des bords de routes
 - 7.3 Abat-poussière : demande de soumissions
 - 7.4 Nivelage des chemins non pavés : demande de soumissions
 - 7.5 Entretien ménager salle Eugène-Caillé
 - 7.6 Entretien ménager bureaux municipaux et bibliothèque
 - 7.7 Heures d'ouverture de la patinoire
 - 7.8 Appui à la Société canadienne du cancer : mois d'avril, Mois de la jonquille
 - 7.9 Appui à la Coopérative de Développement de Racine : Opération Verre-Vert
8. **DIVERS**
 - 8.1 Calendrier des séances du conseil
 - 8.2 Sécurité incendie : optimisation des communications
 - 8.3 Demande d'aide financière pour la Fête nationale du Québec 2014
 - 8.4 Exposition agricole de Richmond : publicité
 - 8.5 Centre d'action bénévole Drummond : publicité
9. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 9.1 Rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires
 - 9.2 Liste des personnes physiques ayant versé certaines contributions électorales
10. **RAPPORTS DES ÉLUS**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2014

2014-03-056

Il est proposé par le conseiller SIMON LAUZIERE
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 3 février 2014 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

Adoptée.

4. CORRESPONDANCE

La directrice générale / secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

5. TRÉSORERIE

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2014

2014-03-057

Il est proposé par le conseiller CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de février 2014, soumis par la directrice générale / secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	<u>160 474.97 \$</u>
Taxes	116 260.75 \$
Protection incendie	9 946.92 \$
Permis et dérogation	280.00 \$
Imposition carrières-sablières	28 123.22 \$
Subvention ASSSS (matériel premier répondant)	3 500.00 \$
Entente préventionniste – St-Lucien	1 421.73 \$
Autres revenus	942.35 \$
<u>Dépenses</u>	<u>173 770.39 \$</u>
Rémunération régulière	14 346.72 \$
Rémunération incendie	3 328.34 \$
Factures déjà payées	11 083.50 \$
Factures à payer	145 011.83 \$

Adoptée.

5.2 ÉLU MUNICIPAL : REMBOURSEMENT FRAIS DÉPLACEMENT

2014-03-058

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller SIMON LAUZIERE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de rembourser le conseiller Christian Girardin pour ses frais de repas et de déplacement à Trois-Rivières qui s'élèvent à 105,55 \$ et qui ont été engendrés dans le cadre de la session d'information sur les services policiers.

Adoptée.

5.3 SÛRETÉ DU QUÉBEC : POLITIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2013-2020

2014-03-059

Il est proposé par le conseiller MAXIME PROULX
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse, Thérèse Francoeur ou son remplaçant, le conseiller Jean-François De Plaen, à participer à la rencontre sur la politique en matière de sécurité routière 2013-2020 à St-Charles le 18 mars 2014.

QUE la Municipalité paie les frais de déplacement au tarif en vigueur.

Adoptée.

5.4 RÉSEAU BIBLIO : SOIRÉE D'INFORMATION

2014-03-060

Il est proposé par le conseiller CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse, Thérèse Francoeur et l'élu répondant de la bibliothèque, Robert Bélisle, à participer à la

soirée d'information pour les nouveaux membres du réseau Biblio CQLM à Trois-Rivières le 27 mars 2014.

QUE la Municipalité paie les frais de déplacement au tarif en vigueur.

Adoptée.

5.5 LES FLEURONS DU QUÉBEC : ADHÉSION 2014, 2015 ET 2016

2014-03-061

Il est proposé par le conseiller ROBERT BELISLE
Appuyé par le conseiller SIMON LAUZIERE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de ne pas renouveler l'adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les années 2014-2015 et 2016.

Adoptée.

5.6 ASSOCIATION PARALYSIE CÉRÉBRALE : CAMPAGNE DE FINANCEMENT

2014-03-062

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller ROBERT BELISLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de refuser de verser une contribution financière, pour la campagne de financement 2014, à l'Association de Paralyse Cérébrale Régions Mauricie et Centre-du-Québec.

Adoptée.

6. DOSSIERS EN COURS

6.1 VENTE POUR TAXES

CONSIDÉRANT QU'un avis, par courrier recommandé ou par signification, a été transmis aux propriétaires dont les taxes 2012 étaient impayées en date du 3 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE cet avis incluait le solde impayé en date du 31 décembre 2013 et les frais de courrier recommandé;

CONSIDÉRANT QUE certains propriétaires, en date de la présente séance, n'ont pas payé en totalité le montant exigé;

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées envers la Municipalité doit être transmise à la MRC de Drummond au plus tard le 6 mars 2014;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-063

Il est proposé par le conseiller ROBERT BELISLE
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de transmettre la liste suivante :

Matricule	Montant dû en date du 12 juin 2014
0275 40 2010	618,34 \$
0475 26 5940	1 572,54 \$
0475 37 7966	1 852,67 \$
0566 58 4025	3 990,42 \$
0673 35 2339	371,12 \$
0774 56 5557	2 523,71 \$

QUE la Municipalité soit autorisée à entreprendre toutes les démarches exigées par la MRC de Drummond, notamment, en ce qui a trait aux descriptions techniques.

Adoptée.

6.2 TONTE GAZON

CONSIDÉRANT le résultat de l'étude de coût pour la tonte du gazon;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux pour la municipalité d'effectuer le travail à l'interne;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-064 Il est proposé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner le contrat pour la tonte du gazon à l'externe.

Adoptée.

6.3 CARRIÈRES-SABLIÈRES : GÉRER LES REDEVANCES

2014-03-065 Il est proposé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par le conseiller ROBERT BELISLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de mandater Terra Scan 3D inc. pour le service de photogrammétrie aérienne par drone (positionnement GPS en mode relatif) afin de permettre à la Municipalité de vérifier l'exactitude des déclarations faites par les exploitants des six carrières-sablières situées sur le territoire de Saint-Félix-de-Kingsey.

QUE ce mandat comprend également la demande d'autorisation de vol auprès de Transport Canada et le traitement de données.

Que les photogrammétries aériennes par drone devront être prises en mai 2014.

QUE les coûts pour la réalisation du mandat sont estimés à 6 900 \$ plus les taxes applicables.

QUE le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (carrières et sablières) soit affecté pour la réalisation de ce mandat.

Adoptée.

6.4 CENTRE EUGÈNE-CAILLÉ : SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE-TÉLÉPHONE

2014-03-066 Il est proposé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de ne pas remplacer la ligne téléphonique du centre Eugène-Caillé par un module cellulaire.

QUE la résolution 2014-02-038 soit abrogée.

Adoptée.

6.5 CABLOVISION WARWICK : INTERFÉRENCE

CONSIDÉRANT la résolution 2013-12-277 demandant à Cablovision Warwick d'assumer les frais engagés par la Municipalité pour régler le problème de communication du service incendie;

CONSIDÉRANT QUE Cablovision Warwick offre de rembourser un montant de 400 \$ plus les taxes sur la facture totale de 1 451,68 \$;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-067

Il est proposé par le conseiller ROBERT BELISLE
Appuyé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'aviser Cablovision Warwick que la Municipalité accepterait un règlement à part égale de la facture, soit 725,84\$.

Adoptée.

6.6 PARC LIONEL-GIRARDIN

2014-03-068

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller SIMON LAUZIERE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat d'entretien pour le Parc Lionel Girardin avec la Fabrique de la Paroisse Saint-Luc aux mêmes conditions énoncées dans le contrat original signé le 2 octobre 2012.

Adoptée.

6.7 PRESBYTÈRE : CONSULTATION

CONSIDÉRANT la demande des promettant-acheteurs à l'effet que la Municipalité respecte son engagement et donne suite à la promesse de vente du presbytère;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire conserver le presbytère;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire obtenir les commentaires et suggestions des citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-069

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller SIMON LAUZIERE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir à chaque adresse civique du territoire de la Municipalité le document intitulé «Consultation auprès des citoyens sur l'avenir du presbytère».

Adoptée.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 EMBAUCHE POMPIER

2014-03-070

Il est proposé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par le conseiller SIMON LAUZIERE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher Luc Perreault à titre de pompier à temps partiel pour le Service incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Adoptée.

7.2 FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES

2014-03-071

Il est proposé par le conseiller SIMON LAUZIERE
Appuyé par le conseiller ROBERT BELISLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le directeur des travaux publics soit autorisé à conclure une entente pour le fauchage des bords de routes avec Mini-Excavation M.B. pour l'année 2014 au montant forfaitaire de 4 745 \$, plus les taxes applicables, pour le fauchage des branches au montant forfaitaire de 3 100 \$, plus les taxes applicables.

Que les travaux devront être effectués au cours des deux premières semaines de juillet 2014.

Adoptée.

7.3 ABAT-POUSSIÈRE : DEMANDE DE SOUMISSIONS

Une copie du document « Cahier de charges, abat-poussière » est remise à chacun des conseillers présents.

2014-03-072 Il est proposé par le conseiller ROBERT BELISLE
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents que des invitations écrites (cahier de charges) soient envoyées pour l'achat et l'épandage d'abat-poussière en solution.

QUE le cahier de charges soit approuvé par les membres du conseil.

QUE les soumissions soient reçues au plus tard le 27 mars 2014 à 10 h, l'ouverture ayant lieu le jour même, à 10 h 05, au bureau municipal.

Adoptée 5 pour, 1 contre.

7.4 NIVELAGE DES CHEMINS NON PAVÉS : DEMANDE DE SOUMISSIONS

Une copie du document « Cahier de charges, nivelage » est remise à chacun des conseillers présents.

2014-03-073 Il est proposé par le conseiller SIMON LAUZIERE
Appuyé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que des invitations écrites (cahier de charges) soient envoyées pour le nivelage des chemins non pavés.

QUE le cahier de charges soit approuvé par les membres du conseil.

QUE les formulaires soient reçus au plus tard le 27 mars 2014 à 11 h, l'ouverture ayant lieu le jour même, à 11 h 05, au bureau municipal.

Adoptée.

7.5 ENTRETIEN MÉNAGER SALLE EUGÈNE-CAILLÉ

CONSIDÉRANT QUE la préposée à l'entretien ménager, M^{me} Sylvie Martel et ses remplaçants M^{me} Monique Lachance et M. Michel Moore ont remis leur démission respective, par écrit, en janvier dernier;

CONSIDÉRANT QUE les préposés ont déjà quitté leurs fonctions en date d'aujourd'hui;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-074 Il est proposé par le conseiller ROBERT BELISLE
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission des préposés à l'entretien ménager.

QU'une offre d'emploi soit distribuée à chaque adresse civique du territoire de la municipalité.

Adoptée.

7.6 ENTRETIEN MÉNAGER BUREAUX MUNICIPAUX ET BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a autorisé un congé sans solde d'un an à M^{me} Sylvie Martel, préposée à l'entretien ménager des bureaux municipaux, soit du 19 février 2013 au 19 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Martel demande un prolongement de 6 mois;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-075 Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller CHRISTIAN GIRARDIN

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de prolongement du congé sans solde.

QUE M^{me} Martel doit réintégrer ses fonctions dès maintenant, à défaut, celle-ci sera remerciée de ses services et, s'ils acceptent, les remplaçants actuels, M^{me} Monique Lachance et M. Michel Moore deviendront préposés à l'entretien ménager du bureau municipal et de la bibliothèque.

Adoptée.

7.7 HEURES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE

2014-03-076

Il est proposé par le conseiller MAXIME PROULX
Appuyé par le conseiller CHRISTIAN GIRARDIN

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de modifier l'horaire du vestiaire de la patinoire afin d'ouvrir les samedis matin à compter de 10 h.

Que, pour la semaine de relâche du mois de mars, le vestiaire de la patinoire soit ouvert de 10 h à 17 h et de 18 h à 22 h 30 à l'exception du dimanche terminant la semaine de relâche, le vestiaire fermera à 21 h 30.

QUE l'horaire des préposés à la patinoire soit ajusté en conséquence.

Adoptée.

7.8 APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER : MOIS D'AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

CONSIDÉRANT QUE la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-077

Il est proposé par le conseiller MAXIME PROULX
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que soit décrété le mois d'avril «Mois de la jonquille».

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée.

7.9 APPUI À LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT DE RACINE : OPÉRATION VERRE-VERT

CONSIDÉRANT QUE, lors de la cueillette sélective, le verre recyclable est placé pêle-mêle dans le bac de récupération et qu'il se brise dans le transport dans une forte proportion;

CONSIDÉRANT QU'une quantité appréciable de ces morceaux de verre se retrouvent disséminés dans les autres matières recyclées (plastique, papier, etc.) et que ces matières ainsi contaminées perdent alors beaucoup de valeur;

CONSIDÉRANT QUE le verre mélangé avec les autres matières contaminées n'a pratiquement plus de valeur marchande et doit être envoyé en bonne partie aux lieux d'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE des centaines de milliers de tonnes de ce matériel disparate sont entreposées sans trouver d'acheteur et qu'ils prendront tôt ou tard, à nos frais, le chemin des sites d'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE 80% du verre non-consigné vendu au Québec est mis en marché par un seul même organisme gouvernemental, la SAQ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-078

Il est proposé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par le conseiller ROBERT BELISLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer *l'Opération Verre-Vert* de la Coopérative de Développement de Racine.

QUE le système de récupération des matières recyclables et, spécifiquement du verre non-consigné, dans une première étape, soit repensé..

QUE le Gouvernement du Québec mette en place des modes de récupération et de recyclage du verre non-consigné et instaure, si nécessaire, un système de consigne.

Adoptée.

8. DIVERS

8.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE des élections provinciales pourraient être déclenchées le 5 mars prochain;

CONSIDÉRANT QUE s'il y a des élections, elles seront tenues le lundi 7 avril 2014;

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances du conseil municipal 2014 prévoit une séance ordinaire à cette même date;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-079

Il est proposé par le conseiller SIMON LAUZIERE
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de modifier le calendrier des séances du conseil municipal 2014 conditionnellement à ce que des élections provinciales soient déclenchées.

QUE la séance du conseil soit reportée au mardi 8 avril 2014, le cas échéant.

Qu'un avis public du contenu de la présente modification au calendrier soit publié par la directrice générale / secrétaire-trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée.

8.2 SÉCURITÉ INCENDIE : OPTIMISATION DES COMMUNICATIONS

Reporté à une prochaine séance du conseil pour complément d'information.

8.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2014

2014-03-080

Il est proposé par le conseiller CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que Stéphanie Hinse, employée de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2014.

Adoptée.

8.4 EXPOSITION AGRICOLE DE RICHMOND : PUBLICITÉ

2014-03-081

Il est proposé par le conseiller CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents d'afficher une publicité de la Municipalité dans le cahier souvenir du 158^e de l'Exposition Agricole de Richmond au coût de 120 \$.

Adoptée 4 pour, 2 contre.

8.5 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DRUMMOND : PUBLICITÉ

2014-03-082

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de ne pas afficher de publicité dans le journal L'Express dans le cadre de la semaine de l'action bénévole.

Adoptée.

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.1 RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires.

9.2 LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ CERTAINES CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES

Le candidat aux élections de novembre 2013, Gilles Choquette, dépose son rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus.

10. RAPPORTS DES ÉLUS

La mairesse invite les membres du conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

2014-03-083

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à
21 h 30.

Adoptée.

Thérèse Francoeur
Mairesse

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

*Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens
de l'article 142 (2) du Code municipal.*